

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	

MINSTIC - Profil enseignement



MINSTIC - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sciences chimiques [prog-2024-chim1ba]
- > Bachelier en sciences physiques [Réforme 2024-25] [prog-2024-phys1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2024-math1ba]
- > Bachelier en histoire [Réforme 2024] [prog-2024-hist1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2024-huso1ba]
- > Bachelier en sciences biologiques [prog-2024-biol1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2024-arke1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2024-hori1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2024-comu1ba]
- > Bachelier en sciences géographiques, orientation générale [Réforme 2024-25] [prog-2024-geog1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [prog-2024-musi1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2024-reli1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2024-sbim1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2024-spol1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2024-soca1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2024-droi1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2024-clas1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [Réforme 2024] [prog-2024-edph1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2024-farm1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2024-ecge1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

La mineure en technologies numériques et société est accessible à tout-e étudiant-e (hormis celui ou celle qui est inscrit-e au [Bachelier en information et communication](#) et qui y choisit le module d'ouverture STIC) curieux-se des technologies numériques et souhaitant approfondir leurs fonctionnements, leurs rôles et leurs effets au sein de la société.

Aucune connaissance ou habileté technologique n'est nécessaire au préalable, mais des compétences en logique, des capacités d'investissement et de travail en groupe ainsi qu'un esprit organisé, ouvert et créatif constituent sans aucun doute de sérieux atouts pour suivre avec fruit cette formation.

PÉDAGOGIE

La mineure propose d'une part à l'étudiant-e de passer de l'autre côté de l'écran pour aller observer la face cachée des technologies et s'initier à l'organisation et au fonctionnement de celles-ci. D'autre part, elle l'invite à s'interroger sur les pratiques et les usages dont elles font l'objet et qui amène le-la citoyen-ne à se muer en internaute, surfeur-euse, joueur-euse, acheteur-euse, influenceur-euse, lanceur-euse d'alerte...

La mineure encourage ainsi l'étudiant-e à observer des pratiques, à les analyser, à les évaluer et ainsi à développer son esprit critique par rapport au développement actuel et futur de ces outils technologiques. Ce faisant, il/elle aura la possibilité d'interagir avec des professeur-e-s et des professionnel-le-s du domaine et, via un atelier consacré en bloc 3 à la mise en place d'un projet de création d'un dispositif numérique original, d'expérimenter les différentes phases qu'un tel projet implique.

Des allers-retours constants sont proposés entre théorie et pratique et, les cours et séminaires sont organisés de sorte à favoriser autant que possible le croisement des différents champs disciplinaires mobilisés par la place prise par ces technologies dans nos sociétés contemporaines. Par-là, cette mineure forme chaque étudiant-e à devenir un-e acteur-trice responsable de la transformation numérique.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

2. Admission à la mineure

Non pertinent

3. Inscription à la mineure :*En deuxième bloc annuel*

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à la mineure. (L'étudiant doit d'abord être en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à la mineure.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à la mineure via son bureau virtuel (accéder au portail, s'identifier, cliquer sur "mon bureau",...)

L'étudiant qui recommence son deuxième bloc annuel est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de la mineure entamée en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel du programme de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur son bureau virtuel comme pour son inscription.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études.